



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الأغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

**F**

# CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'EUROPE

## Trente-quatrième session

Rome (Italie), 14-17 mai 2024

## Déclaration du porte-parole du secteur privé

Monsieur le Directeur général de la FAO,  
Mesdames et Messieurs les délégués,  
Chers participants,

1. Je suis Alexander Anton, secrétaire général de l'Association laitière européenne, et c'est un honneur pour moi que de prendre la parole au nom du secteur privé, dont la consultation a été facilitée par le Bureau régional de la FAO pour l'Europe et l'Asie centrale.
2. Permettez-moi de commencer par dire qu'il faut unir nos forces et agir de concert pour faire progresser la transformation des systèmes agroalimentaires et accélérer la mise en œuvre du Programme 2030.
3. Il ne fait aucun doute que le secteur privé a un important rôle à jouer dans l'amélioration de la sécurité alimentaire et l'appui apporté à la transformation des systèmes alimentaires – et nous sommes conscients des responsabilités qui en découlent.
4. La participation du secteur privé est particulièrement cruciale à plusieurs égards.
5. En favorisant l'innovation, en renforçant les chaînes de valeur, en encourageant les pratiques durables dans les entreprises et en investissant dans le développement rural, le secteur privé peut contribuer à créer des systèmes alimentaires résilients et inclusifs, et surtout productifs.
6. Pour améliorer la sécurité alimentaire et transformer les systèmes alimentaires, il importe que les différentes parties prenantes collaborent.
7. Un modèle public-privé faisant appel à de nouvelles solutions de financement mixte et à des compétences techniques communes peut permettre de tirer avantage des forces de tous les acteurs, afin de surmonter les difficultés liées à la sécurité alimentaire de façon efficace et sur le long terme.
8. Des modèles novateurs public-privé et des dispositifs de financement mixte pourraient favoriser le déploiement et la mise en œuvre durable de certaines composantes des systèmes alimentaires et des chaînes de valeur agroalimentaires.
9. Le secteur privé a un rôle déterminant à jouer dans la durabilité à long terme.

Les documents peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).

10. Les pouvoirs publics, les Nations Unies et les partenaires de développement doivent travailler main dans la main pour créer un environnement propice au financement privé responsable et à l'investissement pérenne, notamment en fournissant des garanties et en mettant en place des politiques ciblées visant à stimuler l'investissement.
11. N'oublions pas que les entreprises locales, en particulier les exploitations agricoles de toute taille et le secteur de la transformation, sont des acteurs de tout premier plan, dont les activités ont des incidences directes sur la sécurité alimentaire et l'accès à une nutrition de haute qualité.
12. Pour accroître et renforcer la mobilisation du secteur privé au service de systèmes agroalimentaires durables et résilients, il faut favoriser la mise en réseau, qui permettra le partage et la promotion de certaines solutions et bonnes pratiques et la facilitation de l'apprentissage.
13. Faire intervenir davantage le secteur privé dans les politiques relatives aux systèmes alimentaires, par exemple en organisant des conseils de politique alimentaire ou en mettant en place d'autres plateformes multipartites, est l'une des initiatives concluantes qu'il conviendrait d'encourager et de reproduire, compte dûment tenu des contextes locaux et régionaux.
14. S'il est ainsi clair que le secteur privé est d'ores et déjà en mesure de contribuer à la transformation des systèmes agroalimentaires, il faut encore définir les spécificités de ce rôle et la forme qu'il prendra, et l'adapter aux différents contextes ainsi qu'aux enjeux techniques.
15. C'est là que peut intervenir la FAO, en tant que facilitatrice et organisatrice de dialogues multipartites et en sa qualité d'instance chargée d'élaborer des politiques, forte de sa capacité unique de faire éclore et se développer différents partenariats entre toute une gamme de parties prenantes.
16. Permettez-moi de conclure en félicitant les membres de l'équipe régionale de la FAO de l'excellent travail qu'ils ont fourni et en remerciant notre hôte, la République de Moldova, pour ses efforts. Nous espérons avoir rapidement la possibilité de nous réunir à Chisinau.
17. Je vous souhaite des échanges efficaces et fructueux à l'occasion de cette session, qui définira l'orientation des travaux du prochain exercice biennal dans notre région.